

Paris, le 2 juin 2020

Monsieur le Premier Ministre
Édouard PHILIPPE
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Le GEIST représente les industriels de la Location Textile et Blanchisserie Industrielle, avec 23.000 salariés, un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros et 200 sites industriels dans l'hexagone.

L'impact de la crise sanitaire sur l'activité de notre branche est dramatique. Plus de la moitié des sites sont à l'arrêt en Avril 2020, nos chiffres d'affaires prévisionnels pour l'année 2020 sont en chute de l'ordre de 35 % en moyenne, et les acteurs de la profession spécialisés sur le marché de l'hôtellerie-restauration accusent une chute qui est mesurée entre -90% et -100% au mois d'avril, et qui s'annonce identique pour le mois de mai, conduisant nombre d'entre eux à arrêter complètement leur production.

Au quotidien, notre profession approvisionne en effet non seulement la restauration commerciale, mais également l'hôtellerie, les résidences de tourisme ou les campings. Ce segment de clientèle représente 800 millions d'euros de chiffre d'affaires et réunit 9.000 salariés. Pour un pan entier de nos entreprises, toutes des PME, ces clients constituent 100% du chiffre d'affaires.

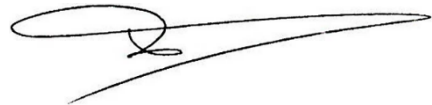
Les mesures mises en place jusqu'ici par le Gouvernement leur ont permis de faire face au choc. Mais aujourd'hui, leur maintien conditionne notre survie. 80% des emplois sont menacés. En effet, la dépendance de notre industrie au secteur de l'hôtellerie-restauration n'est pas de nature à rendre un traitement différencié pertinent.

Malgré le déconfinement, nous savons que la saison touristique et la fréquentation des restaurants ne seront pas ordinaires. Alors que nos entreprises comptent habituellement sur les volumes de la belle saison pour assurer leur équilibre financier, la mauvaise saison attendue par le secteur du tourisme fait peser un risque tout aussi important sur le nôtre. Une tournée de livraison pour un nombre trop réduit de clients deviendra une charge non rentable, de même que le démarrage d'un tunnel de lavage ou d'une chaudière. Et très rapidement ces entreprises devront arrêter leur activité quotidienne, exercée chaque jour à perte.

Dans ce contexte, le GEIST, porte-parole des entreprises de Blanchisserie Industrielle et Location Textile, souhaite être pleinement associé au plan de soutien économique spécifiquement dédié au secteur de l'hôtellerie-restauration qui a été annoncé. Une logique de filière devrait conduire à étendre ce plan au soutien à notre profession.

Afin de préserver les emplois, nous sollicitons au bénéfice des entreprises du secteur, qui ont perdu 50 % de leur chiffre d'affaires et qui dépendent à plus de 50 % de l'hôtellerie-restauration, une prise en charge de l'activité partielle et une exonération de charges sociales dans les mêmes conditions qu'appliquées à l'hôtellerie-restauration. Nous aurions également aimé solliciter des mesures propres à organiser l'étalement de nos amortissements, ces mesures purement comptables seraient de nature à soutenir le secteur sans aucune conséquence sur la dépense publique.

Dans l'attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Sébastien SDEZ,
Président du GEIST